

Le territoire wallon : stratégie et prospective

Du SDER à IntelliTerWal, plateforme d'intelligence territoriale wallonne

Luc Maréchal (DAU – MRW)
Philippe Destatte (Institut Destrée)

**Société wallonne de l'Evaluation
et de la Prospective**
Namur, 7 juin 2007



Le Sder et Intelliterwall : balises, références dans une évolution

- ✓ Les processus de mise en œuvre de la stratégie et de la prospective dans la sphère publique
- ✓ Les enjeux

Le SDER, le passage au stratégique



Le Sder : le passage au stratégique



✓ 1962 : loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme : outils uniquement réglementaires

✓ de 1977 à 1987: Adoption des plans de secteur (réglementaire)



Parcours du plan régional :

✓ 1976 : Arrêté royal : la Région wallonne doit faire l'objet d'un plan régional d'aménagement du territoire et début des études préparatoires

✓ 1983 : PRATW / SDRW

✓ 1994 : PRATW / SIWAT
1995 : PRATW / DGATLP – Chapitre réglementaire

✓ 1999 (SDER/GW)



Schéma de Développement de l'Espace communautaire européen

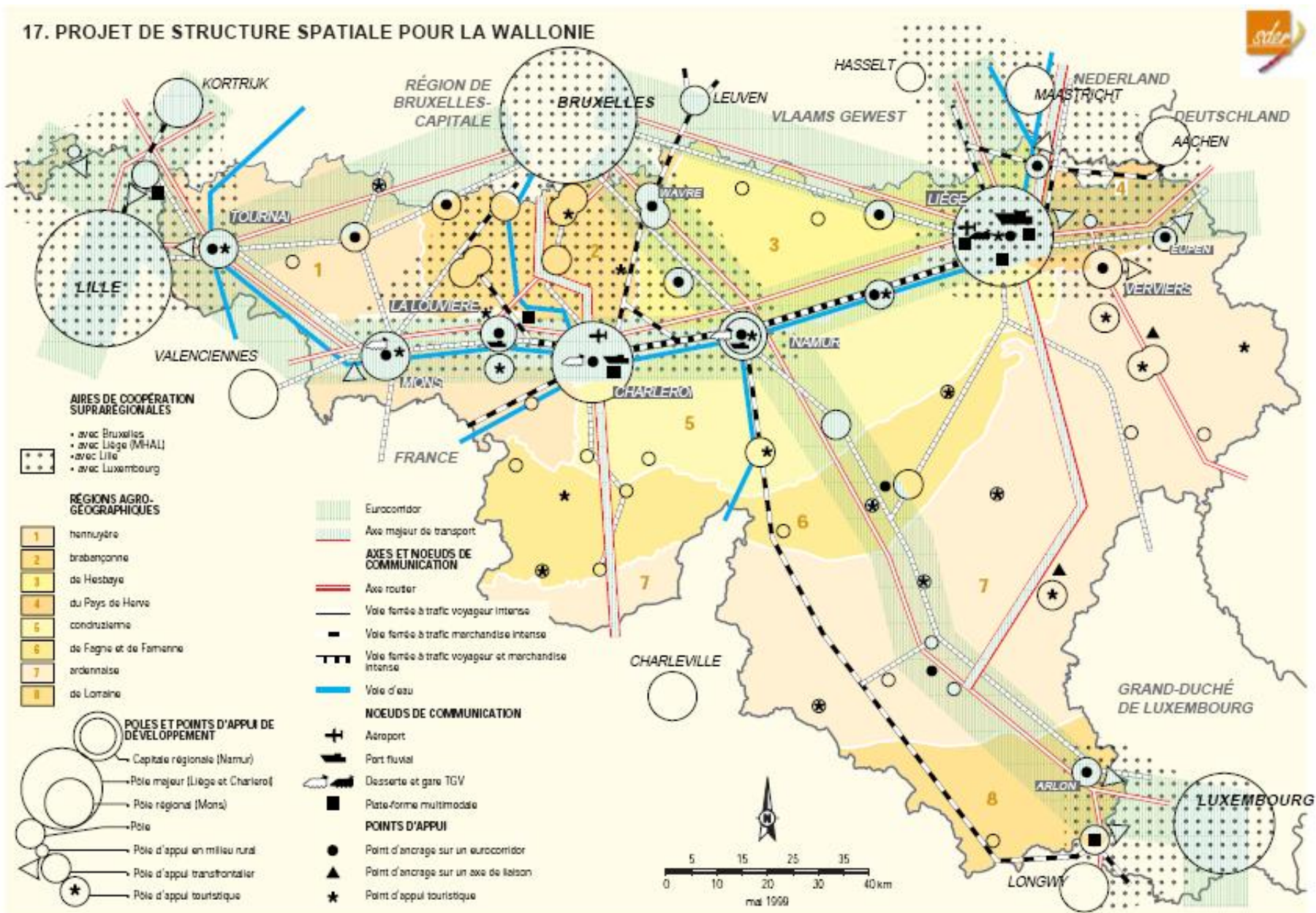
✓ 1990

✓ 1992-1999
SDEC

Que retirer de cette évolution ?

- ✓ 1° décision stratégique de réaliser un PRAT pour la totalité du territoire wallon (1976)
- ✓ 2° à partir de 1980, le Plan régional s'installe progressivement dans une dimension stratégique
- ✓ En 1970, face au réglementaire : montée de l'indicatif (non-réglementaire) avec souvent le même contenu, la même forme, le même vocabulaire (graphique ou textuel), mais à portée juridique différente (pas opposable).
- ✓ Le SDER est une rupture dans cette évolution (passage de l'indicatif au stratégique).

Projet de structure spatiale pour la Wallonie



Au delà du contenu (enjeux, objectifs, options,...structure spatiale souhaitée,...)

- ✓ Importance du processus d'information (toute-boîte), d'avis des instances (4/5ème des communes, forces vives,...).
 - ✓ Document du gouvernement (longuement délibéré en inter-Cabinets).
 - ✓ Dans la suite du processus d'adoption du SDER, installation de l'envie de stratégies territoriales (ex.: projet de SDEL Province de Luxembourg ou de SCOT Wallonie picarde).
-
- ✓ Pas de mécanisme d'évaluation dans le document.
 - ✓ L'évaluation annoncée dans l'arrêté du GW n'a pas eu lieu.
 - ✓ Fait émerger le niveau de coopérations suprarégionales et supracommunales.

**IntelliterWal :
faire dialoguer les outils
stratégiques de
gouvernance publique**



Qu'est-ce que l'intelligence territoriale ?

Ensemble des outils d'analyse dont dispose un territoire pour assurer son développement, sa gouvernance ainsi que son pilotage

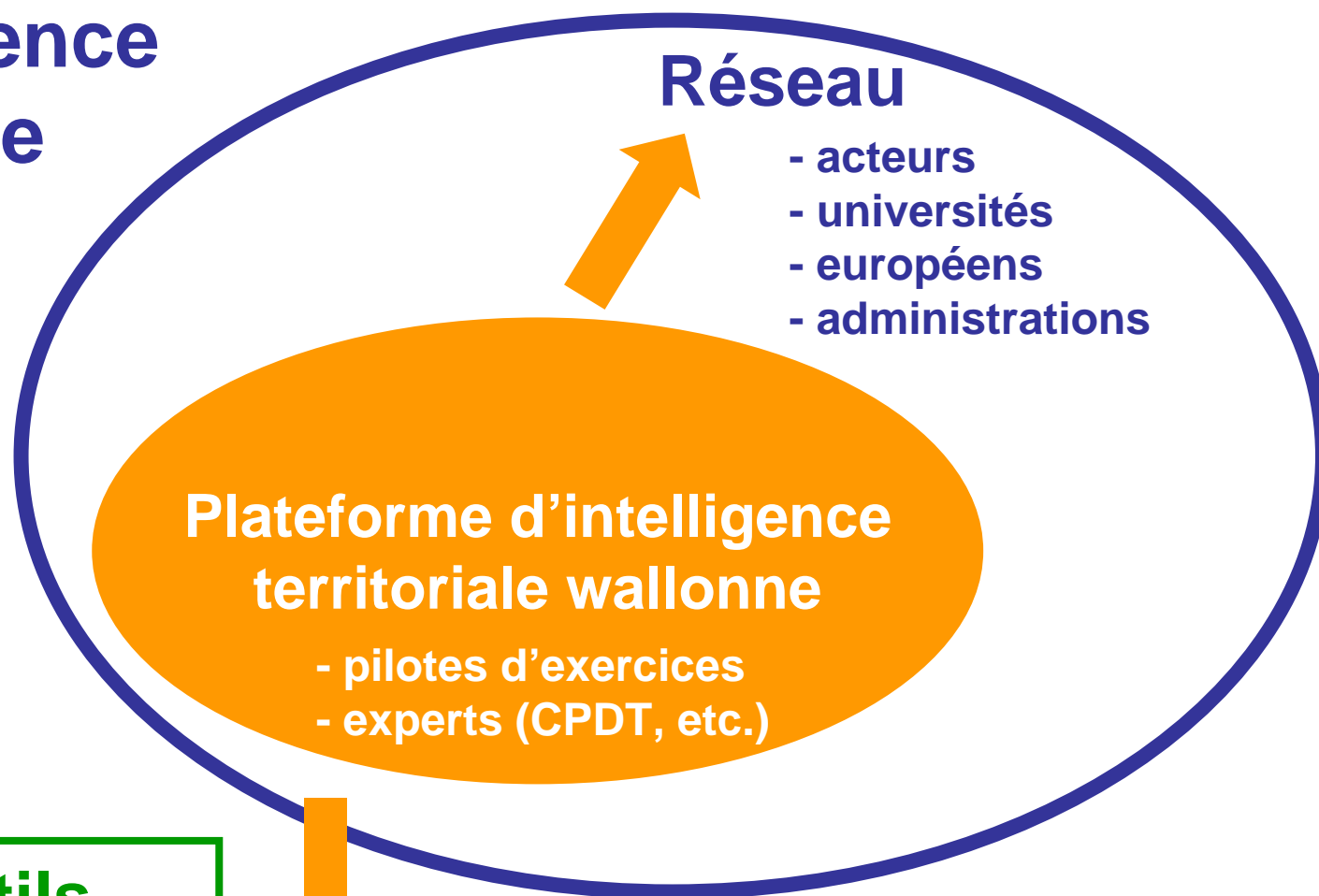
Quatre ingrédients :

- une organisation mutualisée d'acteurs qui forme un réseau implanté sur le territoire ;
- un processus de travail basé sur la collecte, l'échange ainsi que le traitement d'informations et de connaissances ;
- une attention particulière portée au développement durable et à l'attractivité des territoires ;
- un travail collectif, impliquant les parties prenantes du territoire.

Des exemples de plateforme :

- REGSTRAT a développé avec six régions le concept de Strategic Policy Intelligence (SPI) autour de l'évaluation, la prospective, le Technology Assessment ;
- La *Mutual Learning Platform*, mise en place par trois DG's de la Commission et le CoR a fait dialoguer la prospective, le benchmarking et le Regional Profiling ;
- Le REIT, Réseau européen d'Intelligence territoriale, valorise les systèmes d'information géographique (SIG) ;
- etc.

La Plateforme d'Intelligence territoriale wallonne



Outils

- Site internet
- Liste et news
- Rapport annuel



Produits

- panorama
- guide pédagogique

Objectifs de la Plateforme (1)

Deux objectifs généraux :

- ✓ assurer une visibilité des différentes initiatives d'élaboration d'aires de collaborations supra-communales en Wallonie, de leurs cheminements et de leurs méthodes de construction et de développement ;
- ✓ produire une information sur les avancées de l'intelligence et de la prospectives territoriales en Wallonie et celles significatives dans d'autres pas et régions du fait de l'activité internationale de l'Institut Destrée. Cette information vise à alimenter les processus en cours et en gestation.

Objectifs de la Plateforme (2)

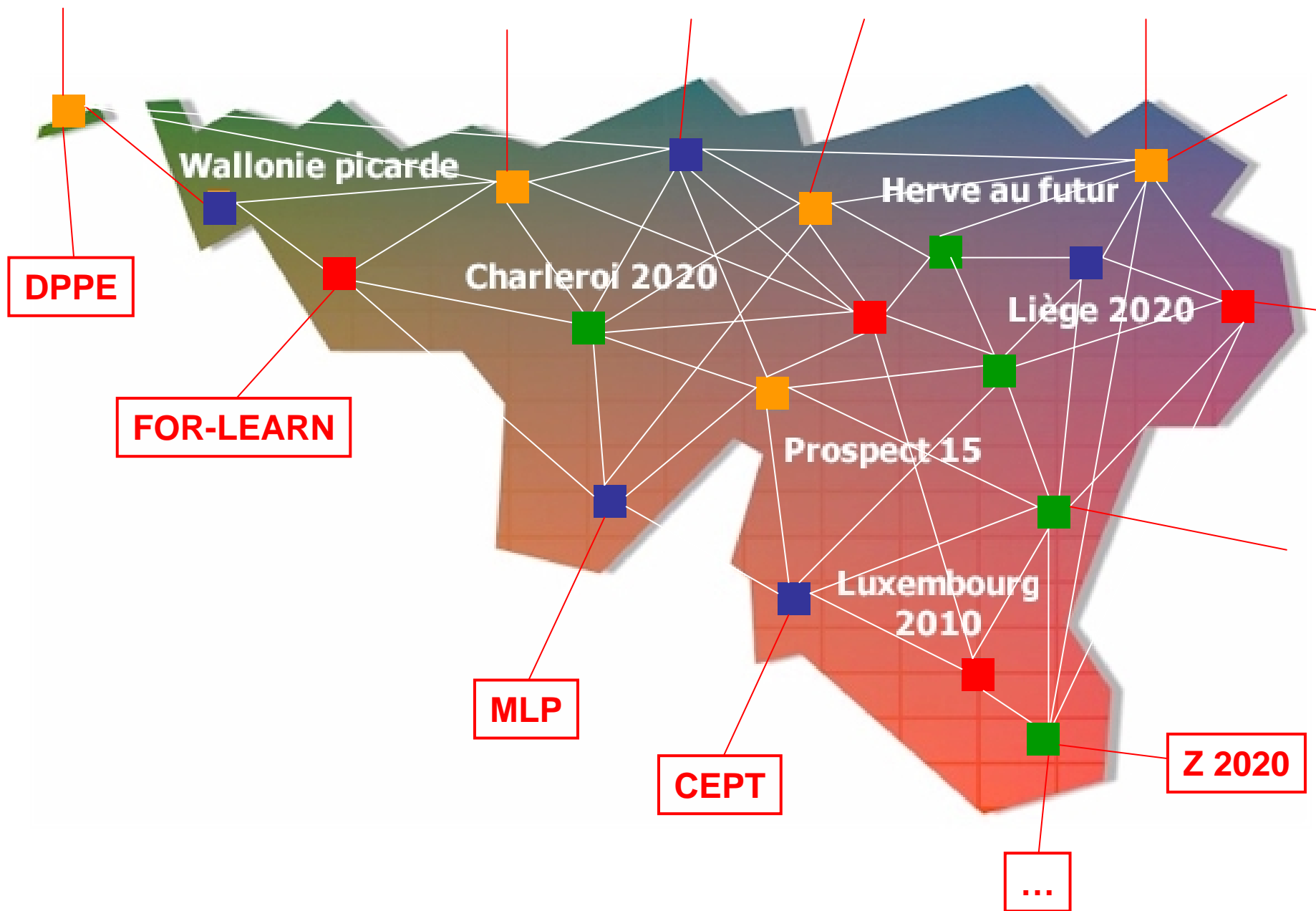
Trois objectifs spécifiques :

- ✓ construire une plateforme d'information et de réseautage dédiée aux projets de territoires en Wallonie, dans la perspective de la mise en œuvre du SDER ;
- ✓ assurer une information la plus exhaustive possible sur les initiatives de prospective territoriale menées sur les aires de coopération communales et supra-communales wallonnes ;
- ✓ importer en Wallonie l'expertise internationale existante dans le domaine de la prospective territoriale.

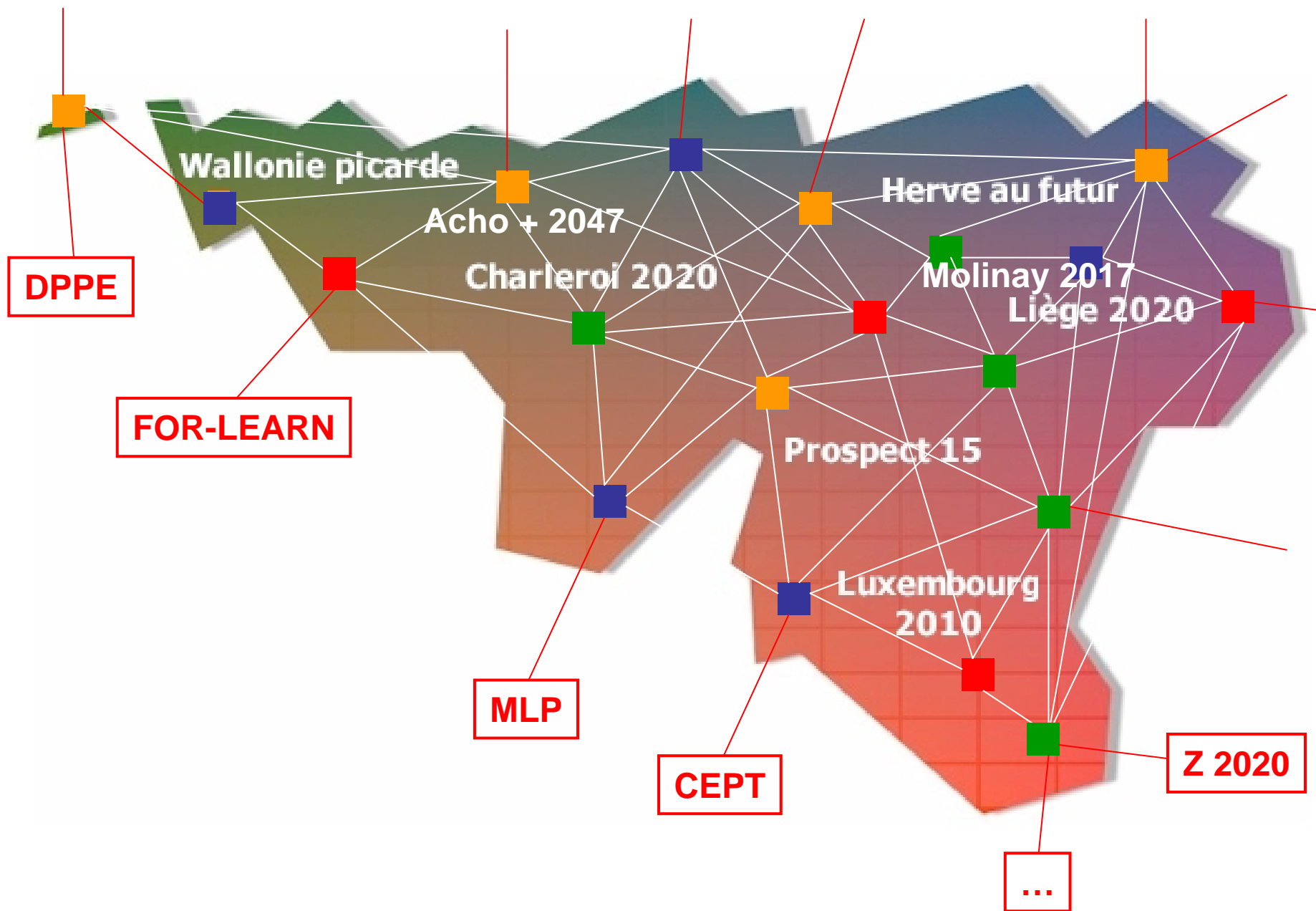
Quatre axes de travail de la Plateforme

- ➔ constitution d'un réseau ouvert d'intelligence territoriale en Wallonie autour de la prospective, travaillant à partir du terrain ;
- ➔ construction d'un socle commun de connaissances en intelligence et prospective territoriales ;
- ➔ réalisation d'une plateforme virtuelle accessible via internet : [Intelligence territoriale wallonne](http://www.intelliterwal.net) (<http://www.intelliterwal.net>) ;
- ➔ ouverture d'un chantier d'enquête auprès des pouvoirs locaux (communes et provinces) pour recenser les besoins et initiatives en prospective territoriale.

Un réseau ouvert d'intelligence territoriale

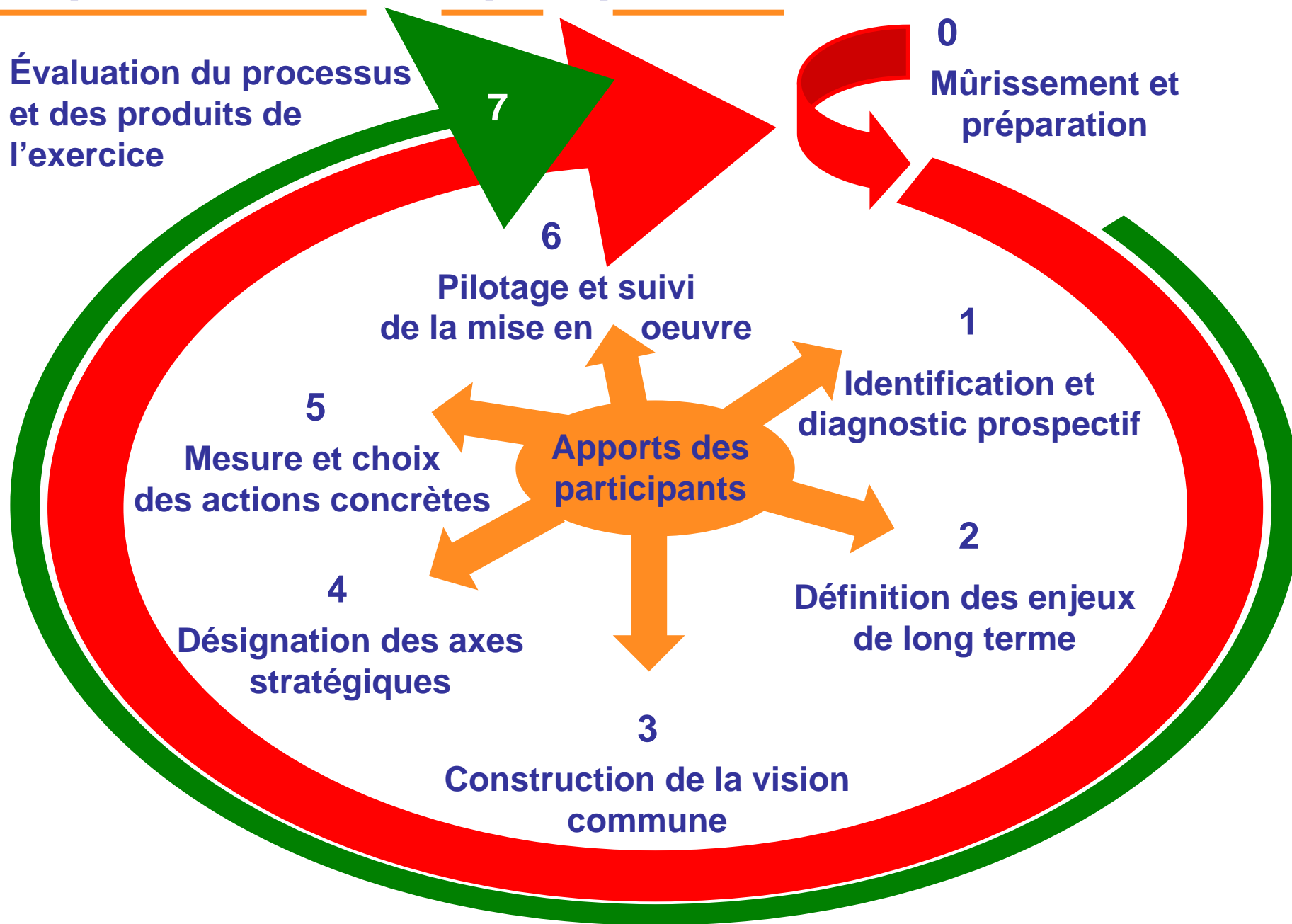


Un réseau ouvert d'intelligence territoriale



Le processus de la prospective

Évaluation du processus
et des produits de
l'exercice



Les processus transversaux et les rythmes clefs

processus transversaux auxquels nous devons prêter attention pendant l'exercice de prospective
= « les mouvements longs de l'exercice »

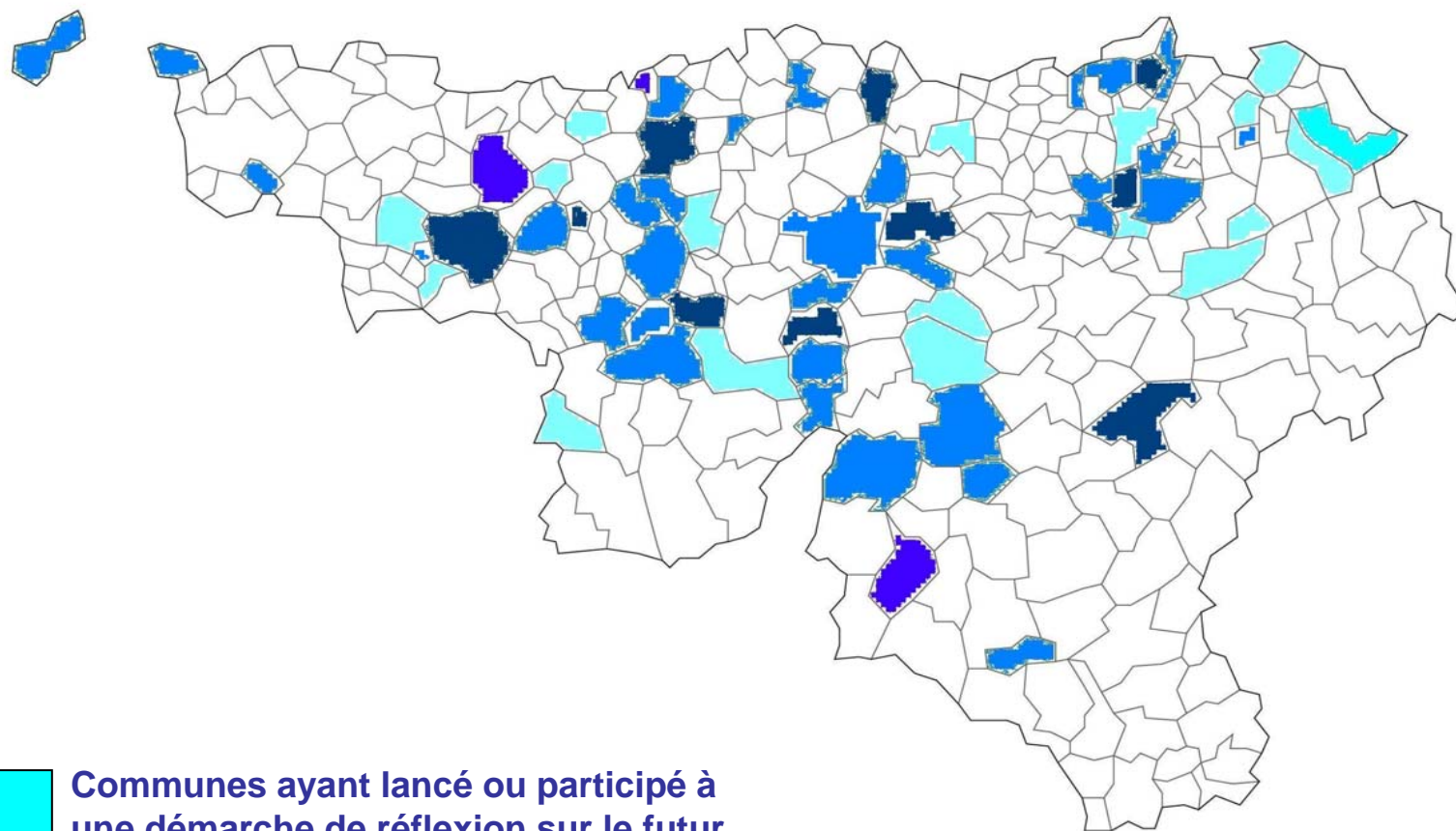
- ✓ Le processus d'appropriation
- ✓ L'engagement des parties prenantes
- ✓ Le processus d'apprentissage collectif
- ✓ La diffusion des travaux
- ✓ etc.

Les questions de contexte ponctuelles

les circonstances qui doivent être réunies et les questions qui doivent être résolues pour réussir l'exercice de prospective

- ✓ Délimitation du contexte de l'exercice (à la fois global, européen, ... et local)
- ✓ Légitimité et confiance en l'opérateur
- ✓ Émergence de la créativité et management de l'innovation
- ✓ Recrutement et implication des parties prenantes et des acteurs
- ✓ Désir de prospective (quand lancer l'exercice ?)
- ✓ Nature de la participation (gouvernance) et position des acteurs
- ✓ Construction d'une communauté de pratiques au niveau territorial (prospective continue)
- ✓ etc.

Nombre de démarches de réflexion sur le futur des territoires réalisées par commune (9 mai 2006)



Communes ayant lancé ou participé à une démarche de réflexion sur le futur des territoires

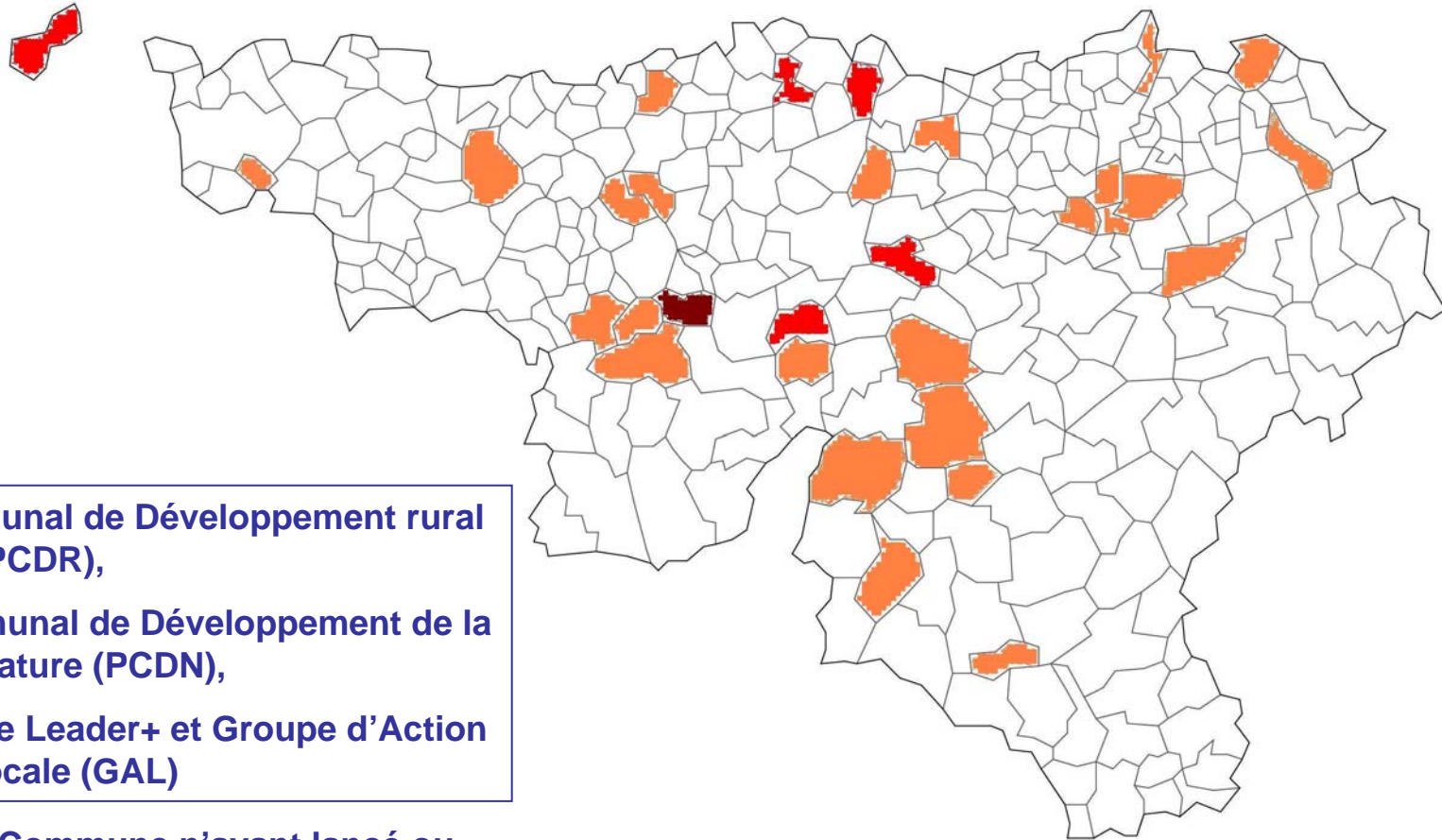



Communes ayant lancé ou participé à deux démarches de réflexion sur le futur des territoires



Communes ayant lancé ou participé à trois démarches (et plus) de réflexion sur le futur des territoires

Localisation des communes ayant lancé ou participé à une démarche de développement rural en la reliant au futur * (9 mai 2006)



 Commune n'ayant lancé ou participé à aucune démarche de développement rural

 Commune ayant lancé ou participé à deux démarches de développement rural

 Commune ayant lancé ou participé à une démarche de développement rural

 Commune ayant lancé ou participé à trois démarches de développement rural

Des innovations territoriales

Des innovations territoriales, nées du croisement des aires de coopération supra-communales et de l'intelligence territoriale, pourraient éclore dans la gouvernance territoriale wallonne :

- conseils de développement ;**
- communautés de communes ;**
- contrats territoriaux de partenariats et de développement ;**
- schémas de cohérence territoriale ;**
- etc.**

Conclusion

Un paysage institutionnel qui se forme...

Vers quelle configuration ?

Les outils
Les institutions
Les enjeux du futur



Vers quelle configuration ?

Les outils

Les institutions

Les enjeux du futur

- Quelle actualisation du SDER ? (question de la démarche prospective) ; au niveau sous-régional, nombreux exercices de prospective mais rien n'est envisagé au niveau wallon.
- Agenda territorial et Charte de la Ville (Leipzig, mai 2007) + ESPON-ORATE avec la première étude de prospective territoriale au niveau européen
- Mutation envisagée du Schéma de structure communal : vers un document stratégique
- En amont : le diagnostic territorial, c'est le chaînon manquant dans l'évolution, du survey à l'AFOM simplifié...

Vers quelle configuration ?

Les outils


Les institutions

Les enjeux du futur

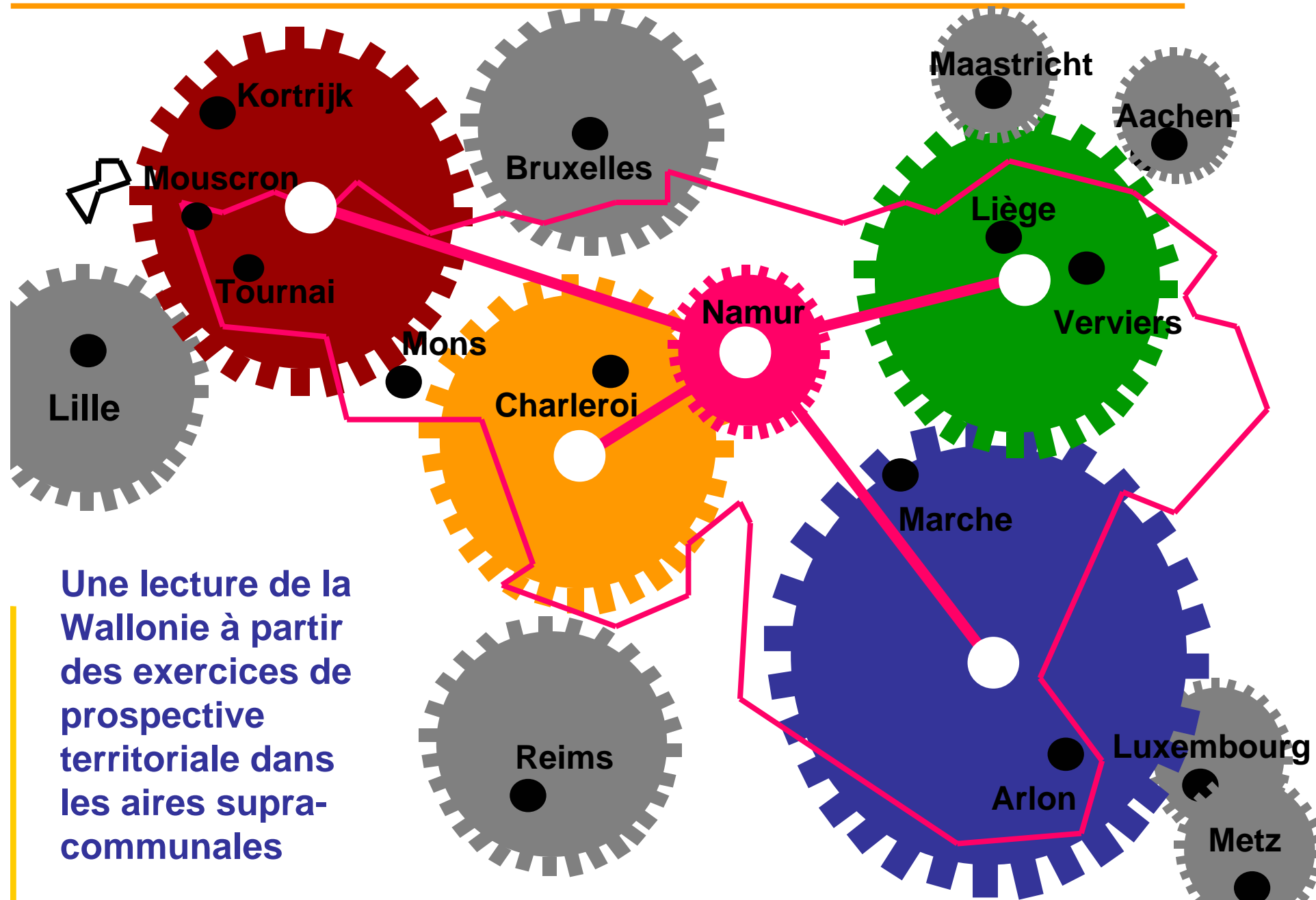
- Au niveau européen, la sous-commission du développement territorial et des questions urbaines : quelle est l'implication réelle de la Région wallonne ?
- La localisation institutionnelle du SDER (transversalité, déconnection de la tutelle ou des autorisations) ;
- La CPDT : plus interuniversitaire, plus de prospective ;
- La création de l'Observatoire du Développement territorial : enjeu : structure partenariale (liée à l'intelligence territoriale).

Vers quelle configuration ?

Les outils
Les institutions
Les enjeux du futur

- Emergence du niveau supracommunal (coopération versus compétitivité propre de la Région versus les autres régions) ;
 - Cycle de l'intelligence territoriale : informations, outils, processus ;
 - Articulations avec les villes motrices extérieures.
- 

Une Wallonie d'engrenages et d'essieux

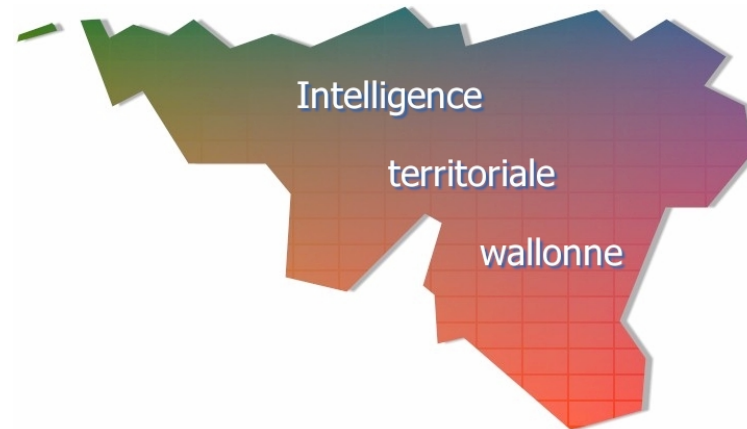


Une lecture de la Wallonie à partir des exercices de prospective territoriale dans les aires supra-communales

Merci !

L.Marechal@mrw.wallonie.be

destatte.philippe@institut-destree.eu



RÉGION WALLONNE